



# Télétravail à BPIFrance

*Le syndicat CGT BPI France a lancé un questionnaire sur le télétravail à l'issue du confinement suite à une forte demande des salariés de continuer à télétravailler*

*Le sondage a remporté un vrai succès puisque 1751 salarié.s (soit 60% de l'effectif groupe) ont répondu. Cela démontre donc que le télétravail est un sujet qui intéresse et mobilise à BPIfrance.*

Il ressort de l'enquête CGT, tout d'abord une volonté de poursuivre cette démarche puisque 97 % des réponses considèrent que le télétravail doit être proposé à tous sur la base du volontariat (sans prendre en compte les critères de temps partiel, éloignement géographique, ...) et qu'il ne faut pas limiter l'accès au télétravail à certaines catégories de personnel.

98,40% des répondant.e.s estiment que le télétravail fait partie de la qualité de vie au travail, qu'il reflète une bonne image de l'entreprise en termes de confiance, de dynamisme, d'attractivité et d'écologie citoyenne.

À la question relative au nombre de jours de télétravail par semaine, 78 % des réponses vont dans le sens de 2 ou 3 jours. Les salarié.e.s de Bpifrance pensent majoritairement qu'il faut conserver 1ou 2 jours de présence sur site pour garder le contact entre eux pour maintenir la cohésion des équipes et le lien social.

De nombreuses suggestions et propositions ont été relevées dans le questionnaire :

- Être accessible à toutes et tous, quel que soit le contrat de travail, quitte à adapter l'organisation du travail afin de le permettre là où il ne serait pas encore possible (aucune exclusion de principe)
- Obtenir des jours flottants supplémentaires
- Permettre de travailler ponctuellement ou régulièrement depuis un autre site que celui dont nous dépendons (site de coworking ou en dehors du domicile habituel, voire sur un autre site du groupe)
- Prévoir la prise en charge des frais de repas, d'électricité, internet...
- Permettre un équilibre vie personnelle / vie professionnelle avec le respect du droit à la déconnexion, des pauses, la régulation des réunions

La crainte principale est que le télétravail entraîne une augmentation croissante de la charge de travail.

**Avec le projet d'évolution de l'accord sur le télétravail, les représentants élus porteront ces demandes et souhaitent que la direction de Bpifrance tienne compte des retours d'expériences et des attentes ici exposées par les salarié.e.s.**

Bpifrance est une banque publique d'investissement, un organisme français de financement et de développement des entreprises. Elle est en particulier chargée de soutenir les petites et moyennes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire et les entreprises innovantes en appui des politiques publiques de l'État et des régions. Bpifrance est présente dans près de 50 implantations régionales (90 % des décisions prises en région) avec 2 300 salariés. Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'Etat et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques.